



LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

INFORMATION DES SECONDES – RENTREE 2020

LA RENTREE AU LYCEE

La rentrée aura lieu le **mardi 1**er **septembre 2020 à 8h30**. Les horaires de la 1ère journée sont les suivants : le matin de 8h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 16h30. Les élèves n'auront pas cours le mercredi 2 septembre. L'emploi du temps habituel débutera à compter du jeudi 3 septembre.

Pour cette journée de rentrée, les élèves devront être munis du minimum en terme de matériel scolaire : de quoi écrire (stylos, feuilles, cahiers...), un agenda et tout autre matériel qui vous semblerait indispensable. Chaque enseignant détaillera par la suite ses exigences matérielles.

LE PARCOURS DU LYCEEN

L'organisation de l'année de seconde :

- L'année est découpée en deux semestres (septembre-janvier et janvier-juin). Des bilans intermédiaires sont prévus avec notamment une réunion parents-professeurs à la mi-novembre.
- Une réunion de rentrée, à destination des parents d'élèves de 2^{nde}, est prévue le vendredi 11 septembre 2020. Le planning vous sera communiqué dès que possible.
- Les familles et les élèves formulent des vœux provisoires d'orientation et de choix de spécialité en janvier. Des réunions d'information à destination des parents seront organisées en amont. Les vœux définitifs seront formulés en mai, la décision d'orientation interviendra en juin.

FAIRE LE POINT SUR SES CONNAISSANCES : LES TESTS DE POSITIONNEMENT EN FRANÇAIS ET MATHEMATIQUES

Pour réussir leurs 3 années de lycée, les élèves ont besoin de connaissances solides en français et en mathématiques.

Afin de faire le point sur leurs acquis et leurs besoins, les élèves passent en septembre un test numérique de positionnement. Le test consiste en 2 séances de 50 min chacune :

- 1ère séance : exercices de français portant sur la langue et la compréhension écrite et orale ;
- 2^{ème} séance : exercices de mathématiques qui portent sur l'organisation et la gestion des données, les nombres, le calcul la géométrie et le calcul littéral.

Les établissements volontaires peuvent également procéder à une évaluation de l'expression orale de leurs élèves.

Les tests sont corrigés automatiquement via une plateforme numérique. Les résultats de l'évaluation, anonymes et personnels, sont transmis aux élèves et à leur famille.

Le BAC 2021



4 principes inchangés

- ◆ Le bac est obtenu à partir d'une moyenne générale de 10/20.
- ◆ Il n'existe pas de note éliminatoire ou de note de plancher.
- ◆ Le système actuel de compensation et de mentions est maintenu.
- ♦ L'oral de rattrapage est maintenu en tant que seconde chance.

<u>Le contrôle continu : 40% de la note</u> finale

- ⇒ Le contrôle continu reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de première et de terminale.
- ⇒ À titre indicatif, ces épreuves communes pourront avoir lieu en janvier et avril de l'année de première, puis en décembre de l'année de terminale. L'organisation relèvera des établissements.
- ⇒ Pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une "banque nationale numérique de sujets" sera mise en place, les copies anonymes seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.
- ⇒ Les bulletins scolaires seront pris en compte pour une part limitée (10%) de la note finale afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

Les épreuves finales : 60% de la note finale

Comme aujourd'hui, chaque lycéen présentera une épreuve anticipée écrite et orale de français en fin de première. En classe de terminale, il présentera quatre épreuves finales :

- ⇒ Deux épreuves écrites porteront sur les enseignements de spécialité choisis par le candidat.
- ⇒ Une épreuve écrite de philosophie : pour tous, ce choix correspond à une tradition française et à la nécessité de conforter l'esprit critique dans la formation des jeunes générations.
- ⇒ Un oral d'une durée de 20 minutes qui permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante et comment il a nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

Cet oral se déroulera en trois parties: la présentation d'une question adossée à un ou deux enseignements de spécialité choisis par l'élève suivie d'un échange à partir de cette question permettant d'évaluer la solidité des connaissances et les capacités argumentaires du candidat et enfin un échange sur le projet d'orientation du candidat. Le jury sera composé de deux professeurs.

Le calendrier des épreuves finales

Les **épreuves de spécialités** seront passées **au retour des vacances de printemps**. Les **épreuves de français en première**, de **philosophie en terminale**, et **l'oral** auront lieu **à la fin du mois de juin** afin que toute l'année scolaire soit mise à profit.